

ARTICLES	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
1 – Composition Le championnat est composé	Poule(s) de 6 équipes (Défini après la journée d'OPEN)	Poule(s) de 6 équipes (Défini après la journée d'OPEN)	Plateaux de 2 à 3 équipes
	Des associations sportives ayant réglées leurs cotisations dans les délais prévus et régulièrement qualifiées pour cette compétition.		
2 – Associations sportives qualifiées	Equipes ayant participé à la journée d'OPEN ou repêchées par la commission technique	Equipes ayant participé à la journée d'OPEN ou repêchées par la commission technique	Engagement possible toute l'année sportive sous réserve de place disponible
3 – Qualification	<ul style="list-style-type: none"> - U17M, U16M - U15M (certificat médical du médecin de famille), U14M (médecin agréé) - U13M INTERDIT 		
4 – Ballon	TAILLE 7		
5 – Hauteur de panneau	3m05		
6 – Ligne à 3 points	Ligne à 3 points à 6,75 m		
7 – Obligations sportives	Chaque équipe engagée en championnat a obligation de participer aux journées de 3c3		
8 – Temps de jeu	4 périodes de 10 min. décomptées 2 temps morts en 1ère mi-temps / 3 temps morts en 2ème mi-temps Intervalles de 2 min. entre chaque quart temps Mi-temps : 10 min		Sur plateau à 2 équipes : match standard (idem niv1 et 2) Sur plateau à 3 équipes : 2 périodes de 8mn décomptées, 1 TM par mi-temps, intervalle de 2mn.
9 – Prolongations	En cas d'égalité, autant de prolongation de 5 minutes que nécessaire		Pas de prolongation
10 – Horaires des rencontres	Dimanche 11H00	Dimanche 11H00	Dimanche 11H00
11 – Système de l'épreuve	Rencontre en 5 contre 5		Plateau en 5 contre 5
	Les associations sportives disputent des rencontres aller / retour pour les phases de championnat. Les niveaux de participation sont définis en début de saison lors de la journée d'OPEN		Chaque club doit organiser un plateau sur la saison

ARTICLES	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3																
	<p>Le classement de niveau est dépendant du nombre de poules. S'il y a 2 poules, le titre est disputé sur 1 seul match entre les 2 premiers de poule sur terrain neutre (finale de championnat Niv1).</p> <p>Le classement de chacune des phases est arrêté à la date butoir de la phase. Les rencontres non jouées à cette date seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si raison impérieuse (règle des joueurs majeurs Covid-19, intempérie, indisponibilité de salle¹), les rencontres ne seront comptabilisées (classement par ratio) - Sinon, la CS34 statuera sur le résultat des rencontres : non comptabilisées, perdues par forfait ... <p>En absence de phase finale, l'attribution des titres sera déterminée par le dernier classement général valide (50% des matchs).</p>		Aucun classement ne sera établi.																
12 – Chronomètre des tirs	GESTION PAR LES ARBITRES DE LA RENCONTRE																		
13 – Logiciel e-marque	<p>Le Logiciel fédéral e-Marque V2 est OBLIGATOIRE pour la division. Le club recevant doit mettre à disposition des OTM le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel et une liaison internet.</p> <p>Se reporter aux textes référents des « Règlements Sportifs Généraux ».</p>		A la discrétion des clubs (feuille papier dûment rempli ou utilisation e-marque). Les feuilles et résultats devront obligatoirement être remontés au comité dans les 72h.																
14 – Classement	Se reporter aux textes référents des « Règlements Sportifs Généraux ».		Aucun classement																
15 – Sanction en cas de forfait général	Une association sportive ayant déclaré forfait général ou étant déclarée forfait général est mise hors championnat.																		
16 – Statut des Techniciens																			
17 - Arbitre	Désignation (sous réserve de disponibilité, sinon arbitres clubs)	Arbitres clubs																	
18 – Caisse de péréquation	Se reporter au texte « Caisse de péréquation » de la saison en cours																		
19 – Salle	Classement : H1																		
20 – Cas particuliers	Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU DEPARTEMENTAL.																		
21 – Type de licences autorisées	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">U17M</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de joueurs autorisés :</td> <td colspan="2">10 maximum</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">Type de licences autorisées : (Nombre maximum)</td> <td>Licence 1C, 2C, OCT ou AST</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Licence 0C ou 0C ASTCTC</td> <td>Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Licence ASP</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Couleurs de licence autorisées (Nombre maximum)</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Blanc : Sans limite</td> </tr> </tbody> </table>			U17M			Nombre de joueurs autorisés :	10 maximum		Type de licences autorisées : (Nombre maximum)	Licence 1C, 2C, OCT ou AST	5	Licence 0C ou 0C ASTCTC	Sans limite	Licence ASP	0	Couleurs de licence autorisées (Nombre maximum)	Blanc : Sans limite	
U17M																			
Nombre de joueurs autorisés :	10 maximum																		
Type de licences autorisées : (Nombre maximum)	Licence 1C, 2C, OCT ou AST	5																	
	Licence 0C ou 0C ASTCTC	Sans limite																	
	Licence ASP	0																	
Couleurs de licence autorisées (Nombre maximum)	Blanc : Sans limite																		

¹ En cas d'indisponibilité de salle, la rencontre devra être reprogrammée avant la date prévue initialement au calendrier. Les cas exceptionnels seront traités par la CS de l'Hérault.